

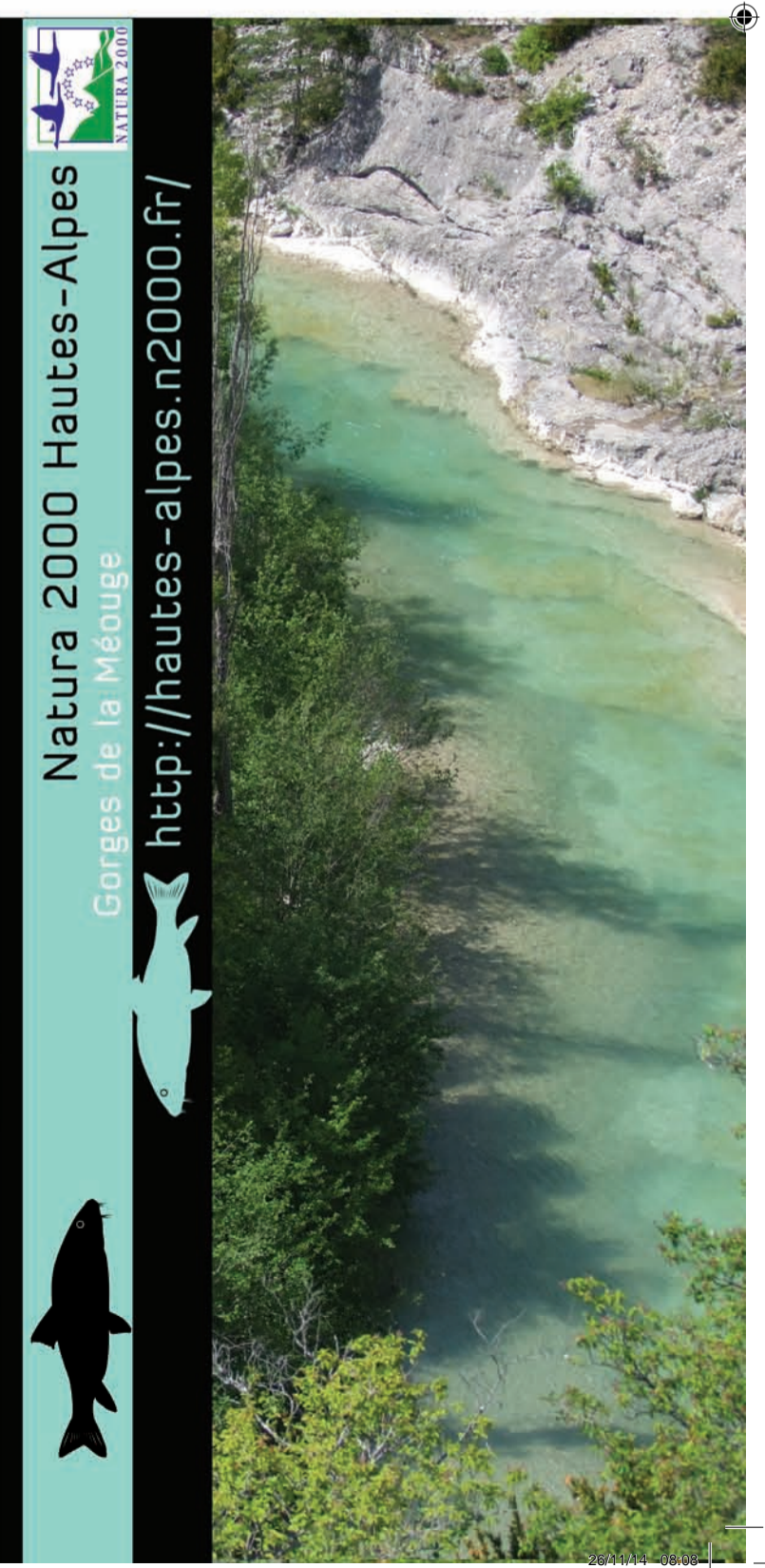


Structure animatrice : Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA) depuis juillet 2014
Document d'Objectifs de pilotage : validé en 2007
 Adjoint au maire de Châteauneuf-de-Chabre

Les gorges sont incluses dans la forêt domaniale de la Méouge (70% du site Natura 2000) et classées en **Réserve Biologique Dirigée**, toutes deux gérées par l'Office National des Forêts. Reconnaues au niveau européen pour leur richesse écologique, les gorges de la Méouge sont inscrites au réseau Natura 2000 depuis 1998. Ce site s'étend sur près de **700 ha** et concerne **3 communes** des Hautes-Alpes : Barret-sur-Méouge, Châteauneuf-de-Chabre et Saint-Pierre-Avez. Il présente une belle diversité de milieux naturels et abrite des espèces animales et végétales remarquables, parfois très rares. Le site est caractérisé dans sa partie amont par un lit en tresse, favorisé par de vastes étendues marneuses et une pente relativement faible. Vers l'aval, elle entaille des formations marno-calcaires puis calcaires dans lesquelles elle a creusé des gorges spectaculaires.

D'une longueur de 40 km, la Méouge prend sa source à 980 m d'altitude à Barret-de-Lioure dans la Drôme et conflue avec le Buëch à Châteauneuf-de-Chabre dans les Hautes-Alpes. Son bassin versant draine un territoire de moyenne montagne sur une superficie d'environ 225 km², à l'est des Baronnies provençales. La Méouge est une rivière torrentielle marquée par de fortes crues en automne et hiver, engendrant des phénomènes d'érosion et de transport de matériaux (blocs, galets, graviers) parfois importants. Sous influence méditerranéenne, la Méouge connaît également des étages (périodes de basses eaux) très sévères.

Le site : Les gorges de la Méouge



Natura 2000 Hautes-Alpes
 Gorges de la Méouge
<http://hautes-alpes.n2000.fr/>

Mieux connaître pour mieux protéger :
 Des suivis scientifiques sont réalisés sur le site avec divers partenariats (ONF, Conservatoire Botanique...) afin de veiller à la préservation des espèces rares ou fragiles : suivi de colonie de chauves-souris, étude botanique...



Une Mesure Agri-Environnementale a été signée par un éleveur ovin en 2013 pour mettre en place un plan de gestion pastoral sur près de 30 ha de pelouses sèches afin de préserver et maintenir les milieux ouverts. Des travaux d'élimination d'une espèce exotique envahissante, l'Alliante (ou Faux-vernis du Japon), sont par ailleurs menés depuis plusieurs années afin de préserver les espèces locales présentes dans la ripisylve (boisements de berges).



Natura 2000 offre des moyens pour s'investir dans la préservation des milieux naturels :



Chaque année, des balades à destination du grand public sont organisées toutes les semaines en juillet et août afin de faire découvrir les richesses naturelles des gorges, en partenariat avec des accompagnateurs naturalistes locaux.

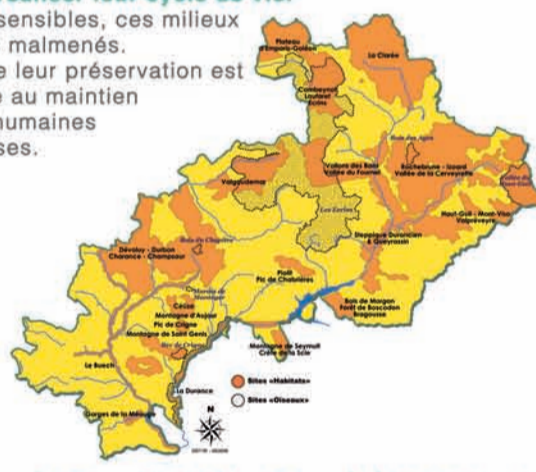


Quatre panneaux d'information ont été installés aux abords de la Méouge en 2010 afin de décrire les caractéristiques de la rivière Méouge, la faune et la flore présentes dans les gorges et la démarche Natura 2000. Ils sont situés à proximité du pont roman, au point de vue de Fomet et à Gourgourou.

La sensibilisation, élément clé de la démarche Natura 2000 :

Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces "habitats" permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.



Dans les Hautes-Alpes :
 23 sites
 40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
 16 sites « Habitats »
 7 sites « Oiseaux »
 2/3 des communes du département sont concernées

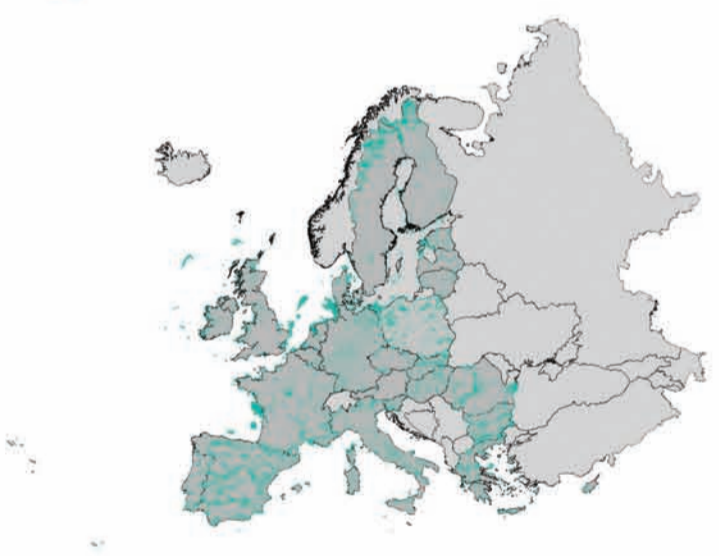
Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. **A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire.** Le principe de libre engagement constitue la clef de voute de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, **chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites** à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



1752 sites
 110 000 km²
 12,5 % de la superficie nationale

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité



Avec pour double objectif de **préserv**er la diversité biologique et de **valoriser les territoires**, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :
 26 000 sites
 18% du territoire terrestre de l'Union Européenne soit 1 million de km²
 Et 150 000 km² de ses mers et océans

Structure animatrice
 SMIGIBA
 Maison de l'intercommunalité
 05 140 Aspres-sur-Buëch
 smigiba05@orange.fr

Chargée de mission : Annelise Lampe
 04 92 43 44 82
 alampe.smigiba@orange.fr

Directeur de la publication : Lionel Cornand
 Crédit Photos : MEDDE, Marc Corail, Eric Buriel, Eric Hutache, SIEM, Annelise Lampe (SMIGIBA), Sylvain Abdouhak, Franck La Driant
 Textes : Annelise Lampe, Agnès Vivat, MEDDE
 Conception graphique : Aude Phisal
 Impression : Imprimerie des Alpes
 Label Imprim'Vert, encres végétales, papier PEFC Novembre 2014

Quelques éléments qui font la richesse de ce site :

LA RIPISYLVE

La ripisylve (boisements de berges) de la Méouge est composée principalement de peupliers noirs, accompagnés d'aulnes blancs et de saules. La ripisylve joue de nombreux rôles : abri, couloir de déplacement et territoire de chasse pour la faune, ombrage de la rivière, maintien des berges...



LES FALAISES ET EBOULIS



L'iris nain (*Iris lutescens*)

De couleur jaune pâle ou violette, cette plante méditerranéenne est présente dans le sud du département. Elle se rencontre sur des vives rocheuses calcaires. Sa cueillette est interdite dans les Hautes-Alpes.



Le Scandix étoilé (*Scandix stellata*)

Cette plante protégée est l'une des merveilles des Hautes-Alpes. Discrète, elle se rencontre sur les coteaux escarpés bien exposés des gorges qui constituent l'un des deux seuls sites où elle est présente en France.



LES TUFS CALCAIRES

Les tufs calcaires (ou travertins) sont des roches sédimentaires calcaires formant des concrétions riches en alvéoles de toutes tailles. Ils se forment à la sortie de certaines sources ou cours d'eau peu profonds à petites cascades. Ils sont étroitement liés à la présence de mousses et d'aiguilles qui servent de support aux dépôts calcaires.



Le Lézard ocellé (*Lacerta ocellata*)

Ce reptile méditerranéen est très rare dans les Hautes-Alpes qui constituent la limite nord de son aire de répartition. Reconnaisable à ces ocellés bleues sur les flancs, c'est le plus grand lézard européen. Espèce menacée notamment par la perte de son habitat, il est protégé en France.



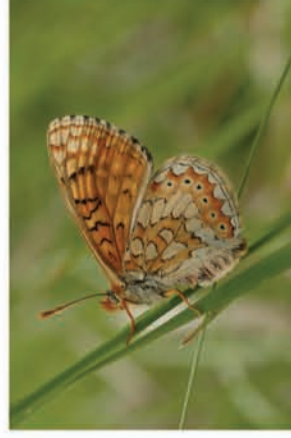
Le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)

Huit espèces de poissons se rencontrent dans la Méouge. La Truite fario, le Blageon, le très rare Apron du Rhône et le Barbeau méridional sont les plus remarquables. Ce dernier, typiquement méditerranéen, est présent seulement dans quelques affluents du Buëch. On le reconnaît à ses quatre barbillons qu'il porte sur la bouche.



L'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)

Petit crapaud méconnu, l'Alyte accoucheur se rencontre dans des milieux relativement secs. Le mâle a pour caractéristique de porter les oeufs au niveau de ses pattes arrière jusqu'à leur éclosion.



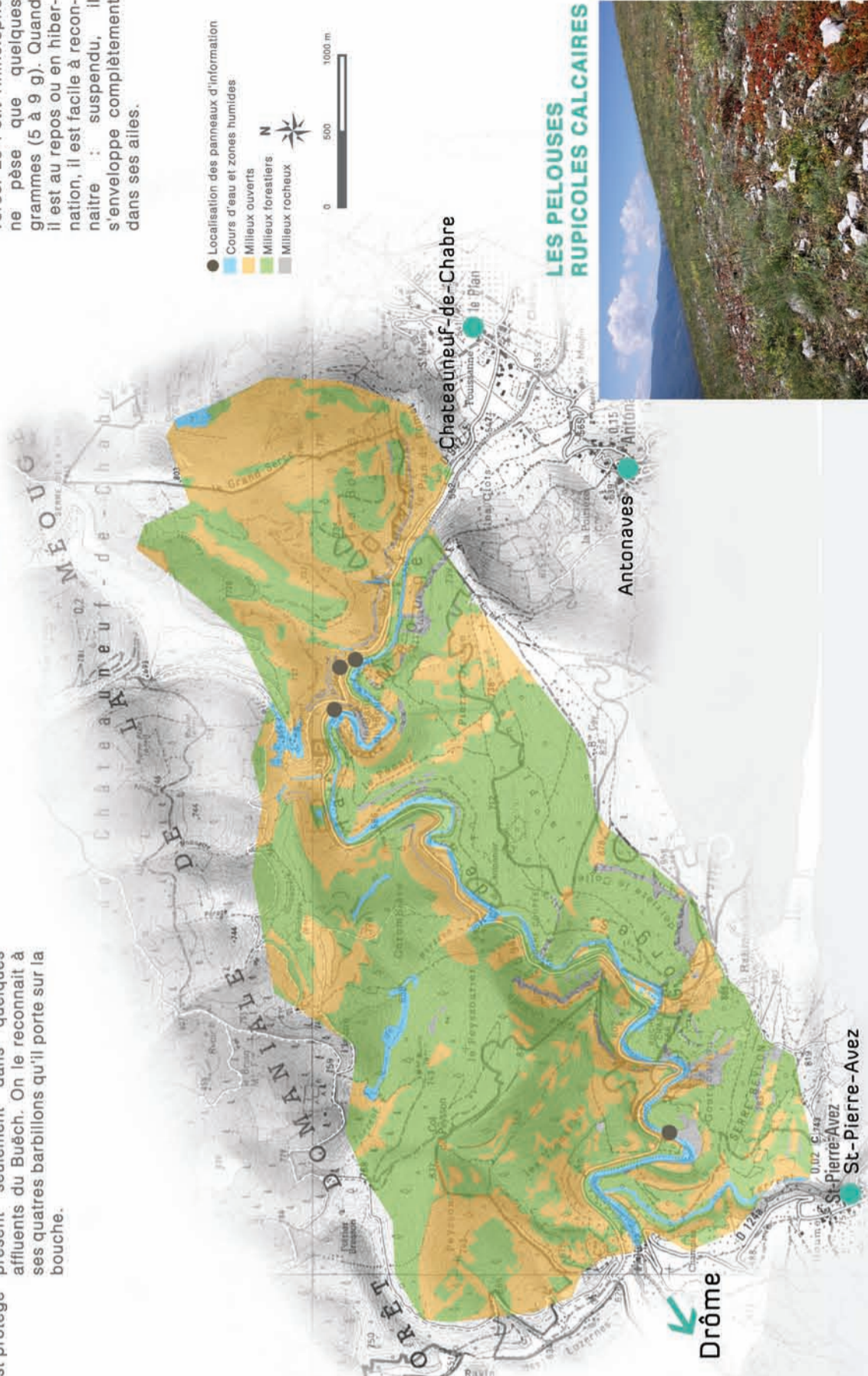
Le Damier de la succisse (*Euphydryas aurinia* esp. provincialis)

Ce petit papillon diurne tire son nom des motifs quadrillés de ses ailes. C'est une espèce protégée en France. La femelle pond ses oeufs sur la Céphalaire à fleurs blanches (plante hôte), présente dans les milieux calcaires.



Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

11 espèces de chauves-souris sont présentes dans les gorges de la Méouge. Tous protégés, ces mammifères nocturnes sont exclusivement insectivores. Le Petit Rhinolophe ne pèse que quelques grammes (5 à 9 g). Quand il est au repos ou en hibernation, il est facile à reconnaître : suspendu, il s'enveloppe complètement dans ses ailes.



LES PELOUSES RUPICOLES CALCAIRES



Lors de vos promenades ou baignades, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations :

- En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.

- Lorsque je me baigne dans les rivières, j'évite de retourner les galets et de construire des petits barrages qui perturbent la faune aquatique.

- En restant sur les chemins, j'évite le dérangement de la faune sauvage et des troupeaux.

- En photographiant les fleurs plutôt que de les cueillir, je permets aux prochains de profiter de leur beauté.